

Réf. DI – AM – APE – 2021-2022/024 – COVID 19 – quelques rappels essentiels

Madame, Monsieur,
Chers Parents,
Chers élèves,

Suite à divers retours des acteurs du terrain de notre établissement, aux dernières informations sur la contamination à Bruxelles et avant les nouvelles décisions du Comité de Concertation du 17 novembre prochain, il me paraît utile de rappeler à tous certains essentiels :

1. Un enfant malade, ou présentant des symptômes évoquant le COVID-19, ne peut pas venir à l'école :

Un enfant doit rester à la maison et ne peut pas venir à la garderie ou aux cours s'il est malade ou présente :

- Au moins un des symptômes majeurs suivants, d'apparition aiguë, sans autre cause évidente : fièvre, toux, difficultés respiratoires, douleur thoracique, perte de goût ou d'odorat sans cause apparente ;

OU

- Au moins 2 des symptômes mineurs suivants, sans autre cause évidente : douleurs musculaires, fatigue, nez bouché ou qui coule, maux de gorge, maux de tête, perte d'appétit, diarrhée aqueuse.

OU

- Une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique...) sans autre cause évidente.

Si votre enfant est malade ou présente des symptômes, veuillez contacter votre médecin traitant qui évaluera les causes de ses symptômes.

2. Si votre enfant se sent malade ou commence à avoir des symptômes pendant qu'il est à l'école, vous devez venir le chercher :

Il est donc très important que l'école ait votre numéro de téléphone actuel et que vous restiez joignable durant les heures d'école.

Si vous êtes appelé, il faudra venir chercher votre enfant le plus rapidement possible, et contacter votre médecin traitant.

Le médecin traitant évaluera si un test est nécessaire et quand l'enfant pourra retourner à l'école.

Si le médecin traitant décide qu'il faut un test, votre enfant doit **rester à la maison jusqu'au résultat** du test (*il ne peut pas revenir à l'école avant le résultat du test*).

Lorsque vous recevez le résultat du test, **informez l'établissement par courriel (contact@acrommelynck.net)**. En effet, si le résultat du test est positif, nous devons déterminer quelles sont les mesures à prendre pour les enfants et le personnel de l'école qui ont été en contact avec un enfant positif.

3. Si votre enfant est un contact d'une personne testée positive à la maison : il ne peut pas venir à l'école :

Votre médecin traitant déterminera si un test est nécessaire et quand votre enfant pourra revenir à l'école.

4. Si votre enfant a été en contact à l'école avec une personne qui a un COVID-19 :

Vous serez contactés par notre CPMS si votre enfant a été en contact étroit ou en contact à faible risque et informés sur les mesures à suivre pour votre enfant¹.

Il est important de respecter les mesures transmises par le CPMS.

5. Si votre enfant a voyagé dans une zone rouge ou orange dans les 14 jours précédant le retour à l'école :

Les informations évoluant régulièrement, je vous renvoie vers les dispositions reprises : <https://www.info-coronavirus.be/fr/voyages/>

Les classifications par zones sont régulièrement mises à jour et disponibles sur : <https://diplomatie.belgium.be/fr>

6. Mesures d'hygiène individuelle des enfants :

Les mesures d'hygiène individuelle sont très importantes.

Lavage ou utilisation d'un gel hydroalcoolique avant de manger, après être allé aux toilettes, après avoir toussé ou éternué dans ses mains, etc.

Les enfants doivent également apprendre à :

- Éviter le plus possible de mettre les mains au contact de la bouche, du nez et des yeux
- Se couvrir la bouche et le nez lors de la toux ou des éternuements, soit dans le pli du coude, soit avec un mouchoir en papier à usage unique.

7. Utilisation du masque pour les secondaires :

Le masque doit couvrir le nez et la bouche pour être utile.

Le masque doit être changé tous les jours, ou demi-jour, et être lavé ensuite.

À l'école, il est conseillé d'emmener : au moins 2 masques, pour pouvoir le changer quand c'est nécessaire, et un sac en tissu ou une boîte en plastique lavable pour ranger les masques sales ou utilisés.

Des informations sur l'utilisation du masque peuvent être trouvées sur : <https://www.info-coronavirus.be/fr/masque/>.

¹ https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19_procedure_hygi%C3%ABne_lowriskcontact_FR.pdf
https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19_procedure_hygiene_highriskcontact_FR.pdf

La situation nécessite que nous collaborions tous dans un esprit de bienveillance afin de nous protéger les uns les autres et de freiner la propagation du virus.

8. Situation actuelle dans notre établissement ?

En secondaire, nous accueillons 567 étudiants. À cette date, nous avons 5 élèves testés positifs à la COVID et un autre mis en quarantaine le temps d'obtenir son résultat.

Au surplus, l'analyse approfondie de tous les cas positifs rapportés à l'école depuis la rentrée scolaire a clairement révélé systématiquement une source de contamination extérieure à l'établissement.

Voilà qui me paraît plutôt rassurant pour l'ensemble de notre communauté scolaire en regard de ce que vit la société actuellement.

En conclusion, il me paraît essentiel de ne pas relâcher notre attention et de rester prudents si l'on veut maintenir un enseignement de qualité en présentiel. En effet, il y va du confort d'apprentissage de l'ensemble de nos élèves, car nous savons qu'un passage vers un enseignement à distance pénalisera nombre d'entre eux tout en renforçant le mal-être dont certains commençaient seulement à se remettre.

Restons confiants en l'avenir, solidaires et prudents...

Continuez à prendre soin de vous et des vôtres !

Le Préfet des études,



A. MELLOULI